

PUBLIC LAB COHORTE 16

PROPOSITION DE L'ÉQUIPE DÉDIÉE À L'INNOVATION PUBLIQUE

Jeudi 30 novembre 2023



AVERTISSEMENT

LES PERSONNAGES MIS EN SCÈNE POUR LA PRÉSENTE
CONFÉRENCE DE PRESSE ÉTANT PUREMENT FICTIFS,
TOUTE RESSEMBLANCE AVEC DES PERSONNES OU
DES SITUATIONS EXISTANTES OU AYANT EXISTÉ NE
SAURAIT ÊTRE QUE FORTUITE.



M^{me} Mélissa Caron,
première ministre du
Québec



M. Jean-Pascal Lessard,
ministre de l'Économie,
de l'Innovation et de
l'Énergie

CONFÉRENCE DE PRESSE

CONTEXTE

M^{ME} MÉLISSA CARON,
PREMIÈRE MINISTRE



L'INNOVATION EN RÉPONSE AUX ENJEUX COMPLEXES



LA PANDÉMIE : UN CONTEXTE OÙ LE GOUVERNEMENT S'EST DÉMARQUÉ EN MATIÈRE D'INNOVATION

UNE SOLUTION TRANSVERSALE AUX SERVICES À LA POPULATION



- ▶ Faire preuve de créativité
- ▶ Se baser sur les meilleures pratiques dans le monde
- ▶ S'adapter à la réalité du Québec et des différentes clientèles



Mieux structurer nos innovations

Développer une culture d'innovation concertée pour améliorer et mettre en commun nos pratiques d'un ministère à l'autre

Se positionner comme gouvernement et fonction publique innovante auprès de la population.

LES DÉFIS D'INNOVATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

ANNONCE EN INNOVATION PUBLIQUE

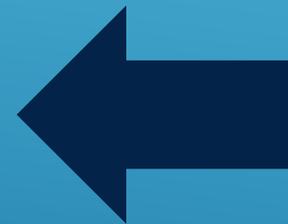
Attribution de 300 M\$ sur 5 ans



Création du Secrétariat de l'innovation publique relevant du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie



Mise en place du Fonds pour l'innovation publique



Fonds des générations

DÉMARCHE

M. JEAN-PASCAL LESSARD,
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE
L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE

CONSULTATION D'EXPERTS

Ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie

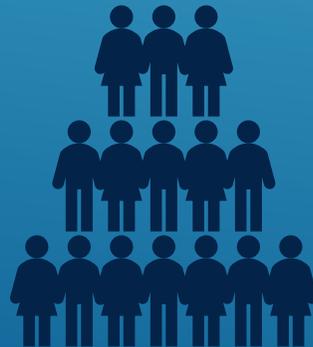
- M. Mathieu Gervais

Conseil de l'innovation du Québec

- M^{me} Marie-Claude Lagacé

Secrétariat du Conseil du trésor

- M^{me} Mélanie Pomerleau
- M. François Martin
- M^{me} Marika Harbour
- M. Philippe Matteau



Ministère de la Cybersécurité et du Numérique

- M. Jonathan Kelly

Secrétariat aux emplois supérieurs

- M^{me} Nathalie Tremblay
- M^{me} Geneviève Lacroix

École nationale d'administration publique (ENAP)

- M. Claude Provencher



CONDITIONS DE SUCCÈS POUR ACCROÎTRE LA CAPACITÉ D'INNOVATION

- ▶ Gouvernance pour la coordination des actions
- ▶ Leaders porteurs de sens de l'innovation au service des citoyens
- ▶ Réseaux d'échanges
- ▶ Espaces d'expérimentation
- ▶ Expertise de pointe en innovation et en matière législative
- ▶ Ressources humaines et financières dédiées à l'innovation

LE SECRÉTARIAT COMME FORMULE GAGNANTE POUR PROPULSER L'INNOVATION PUBLIQUE

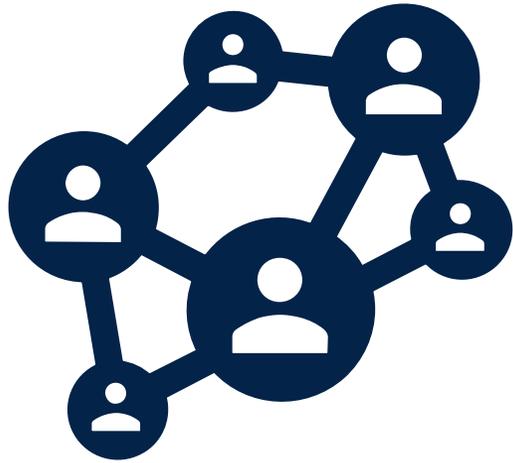


- ▶ Un rôle transversal et complémentaire aux autres ministères et organismes
- ▶ Un financement assuré, des ressources dédiées et une reddition de compte centralisée
- ▶ Une priorisation des projets les plus structurants
- ▶ Une agilité accrue

SECRÉTARIAT À L'INNOVATION PUBLIQUE

M^{ME} ISABELLE CHAREST,
SECRÉTAIRE À L'INNOVATION
PUBLIQUE (SIP)

MISSION DU SECRÉTARIAT À L'INNOVATION PUBLIQUE



- ▶ **Accélérer la transformation** de la fonction publique du Québec par l'innovation. Il est responsable :
 - ▶ d'assurer la cohérence des actions gouvernementales en matière d'innovation par la promotion d'une culture d'innovation;
 - ▶ de soutenir et d'accompagner les ministères et organismes;
 - ▶ de maintenir une expertise reconnue, tournée vers le citoyen.

ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT À L'INNOVATION PUBLIQUE

Jean-Pascal Lessard
Ministre de l'Économie,
de l'innovation et de l'Énergie

Isabelle Charest
Secrétaire générale associée

Direction de la promotion de
la culture d'innovation

Développement de la Stratégie
gouvernementale de l'innovation
publique
Développement et suivi de
l'indice d'innovation publique
Animation des communautés
interministérielles
Responsable des journées de
l'innovation publique

Direction du financement

Gestion du Fonds pour
l'innovation publique, destiné
aux ministères, organismes et à
l'administration municipale
Suivi de l'atteinte des objectifs
de retour sur les projets
investissements des projets

Direction de l'expertise et de
la participation citoyenne

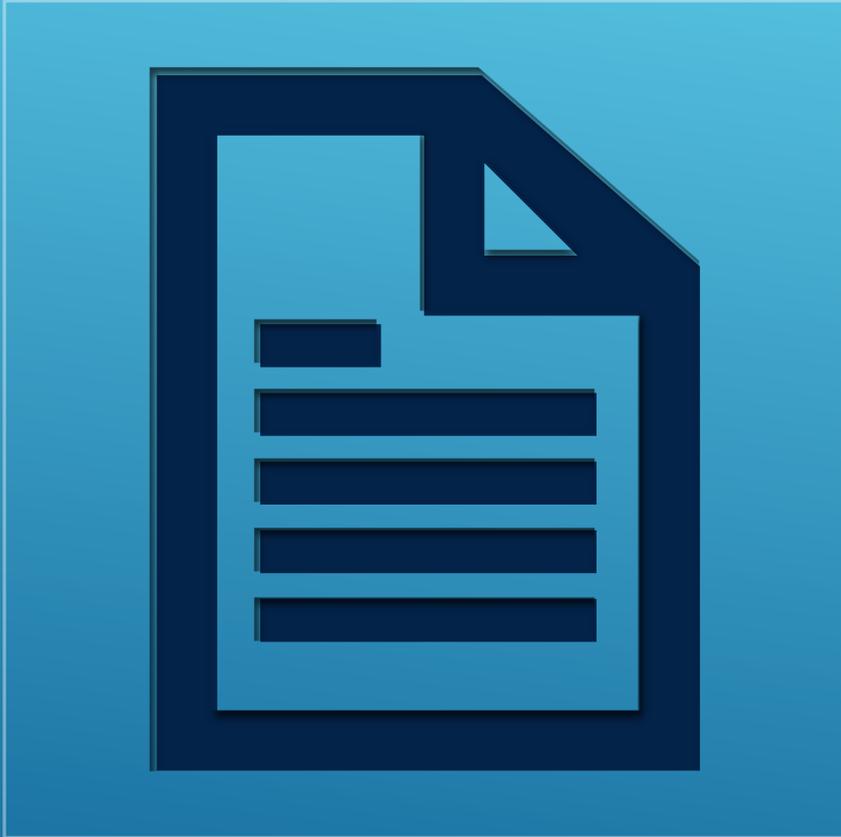
Implantation et gestion du
Centre d'expertise de la
participation citoyenne
Développement de
partenariats de recherche et
de transfert d'expertise



QUESTIONS DES JOURNALISTES



QUESTIONS DES CITOYENS



ANNEXE – INITIATIVES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SIP

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE L'INNOVATION PUBLIQUE

Description/objectifs

Mettre de l'avant les initiatives du gouvernement du Québec, apporter une vision, fédérer les intervenants et mutualiser les ressources.

INDICE D'INNOVATION PUBLIQUE

Description/objectifs

Mesurer la progression des résultats de l'innovation au sein de la fonction publique du Québec. Collaboration à développer avec l'Institut de la statistique du Québec.

LABORATOIRES D'INNOVATION PUBLIQUE

Description/objectifs

« Les laboratoires d'innovation publique sont des outils clefs pour la transformation publique. Au plus près des besoins du terrain, avec une capacité éprouvée de mutualisation des compétences en innovation collaborative, en design de service, en sciences sociales, en innovation managériale, ils conçoivent et testent de nouvelles formes d'action publique. »

ANIMATION DES COMMUNAUTÉS INTERMINISTÉRIELLES

Description/objectifs

Diffuser et partager très largement les ressources et les bonnes pratiques au sein du secteur public. Quelques exemples de réseaux pouvant être établis :

- ▶ responsables des équipes de :
 - ▶ expérience-client, plaintes, accès à l'information, démarches d'assurance-qualité, etc.

FONDS POUR L'INNOVATION PUBLIQUE

Description/objectifs

Le Fonds pour l'innovation publique sera financé à hauteur de 300 M\$ pour les cinq prochaines années. 30 M\$ serviront à financer le fonctionnement du Secrétariat et 270 M\$ pour la réalisation de projets d'innovation, soit 90 % du financement.

Comme les fruits des investissements du Fonds perdureront pour des générations, un changement législatif sera proposé afin de permettre la ponction de ces sommes à partir du Fonds des générations. Ainsi, le financement n'aura pas d'incidence sur le solde budgétaire du gouvernement au sens de la Loi. Au contraire, les gains d'investissements au Fonds pour l'innovation permettront, notamment au gouvernement, de générer des gains d'efficacité qui perdureront et permettront d'améliorer la situation budgétaire future.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE RETOUR SUR L'INVESTISSEMENT DES PROJETS

Description/objectifs

L'atteinte des objectifs sera ultimement évaluée via l'indice d'innovation du gouvernement qui comprendra différentes facettes sociales et économiques.

D'ici à ce que l'indicateur soit bien établi, le gouvernement évaluera les gains budgétaires découlant de l'efficacité dégagée par les projets d'innovation et l'atteinte des objectifs visés par chacun des appels à projets.

En fonction des résultats obtenus, le financement pourra être reconduit en partie ou bonifié à partir du Fonds des générations. Éventuellement, les projets permettront de dégager suffisamment d'efficacité afin de lui permettre d'établir un taux fixe de réinvestissement des gains d'efficacité, ce qui génèrera un cercle vertueux de l'investissement en innovation.